



Syndicat  
Olivier de Serres

Envoyé en préfecture le 04/06/2021

Reçu en préfecture le 04/06/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 007-240700245-20210505-CS2021\_19-DE

## COMITE SYNDICAL du 05 mai 2021

### Délibération n° CS 2021-19 Désignation du secrétaire de séance

Le Comité Syndical du Syndicat Olivier de Serres s'est réuni le mercredi 05 mai 2021, à 19 heures, à la Salle Halte Découverte – Route de la Gare - 07580 Saint Jean le Centenier, sous la présidence de son Président en exercice, Monsieur Joseph FALLOT.

**Date de convocation** : 28 avril 2021.

**Présents** : Mesdames Sylvie EBERLAND (Lanas), Brigitte MICHEL (Lanas), Agnès DUDAL (Mirabel), Vanessa VIVERT (Saint Gineys en Coiron), Michèle GILLY (Saint Laurent sous Coiron), Marie FARGIER (Villeneuve de Berg).

Messieurs Yannick GUENARD (Berzème), Cédric MALLET (Berzème), Jean-Pierre LADREYT (C.A.P.C.A.), Christophe COING (C.A.P.C.A.), Jean-Pierre GLADIEUX (Darbres), Jean COLLIGNON (Lavilledieu), Michel PASTRE (Lavilledieu), Jean-Paul ROUX (Lussas), Frédéric CHAZOT (Lussas), Gilbert MARCON (Mirabel), Jean-Yvon MAUDUIT (Rocheolombe), Eric TOULOUZE (Rocheolombe), Didier LOYRION (Saint Andéol de Berg), Stéphane PEREYRON (Saint Andéol de Berg), Joseph FALLOT (Saint Germain), Charles RICHARD (Saint Germain), Jean-François CROZIER (Saint Gineys en Coiron), Driss NAJI (Saint Jean le Centenier), Didier BOYER (Saint Jean le Centenier), Emmanuel RAOUX (Saint Laurent sous Coiron), Jean-Claude BACCONNIER (Saint Maurice d'Ardèche), Jean-Jacques GIRARD (Saint Maurice d'Ardèche), Serge VALLOS (Saint Maurice d'Ibie), Marc ARNAUD (Saint Pons), Stéphane CHAUSSE (Villeneuve de Berg), Antoine ALBERTI (Vogüé), Gaël EPISSE (Vogüé).

**Excusés** : Madame Mireille GUIVARC'H (Rocheolombe).  
Messieurs Mickaël CROS (Darbres), Antoine LAINE (Lanas).

**Absents** : Madame Chantal GORIANOFF (Saint Pons),  
Mathieu ANDRE (Saint Maurice d'Ibie).

**Procuration de vote** : Michaël CROS à Jean-Pierre GLADIEUX.

**Membres en exercice** : 36      **Présents** : 33.

**Quorum** : le quorum (1/3 en vertu de la loi n° 2021-160 du 15/02/2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire) est respecté à l'ouverture de la séance et pour chaque vote.

Ainsi que le mentionnait la convocation, la séance n'est pas publique en raison de la situation sanitaire liée à la COVID. Elle est retransmise en direct sur FACEBOOK.

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance. Le Président Joseph FALLOT propose Monsieur Driss NAJI comme secrétaire de séance.

**A l'unanimité, soit 34 voix Pour**, Monsieur Driss NAJI est désigné secrétaire de séance par les membres du Comité Syndical.

Formalités de publicité effectuées  
le 07 juin 2021

Le Président  
Joseph FALLOT



Maison de l'Eau – Route de la Gare – 07580 Saint Jean le Centenier  
Tél : 04.75.94.82.94 - Mail : [infos@sivom-ods.fr](mailto:infos@sivom-ods.fr) - Siret : 200 091 619 000 37